

# FLASH INFO n°24

# Septembre et Octobre 2024

# COMMUNE DE SERIGNE

#### **CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre**

# Mardi 17 septembre 2024

**Etaient présents**: BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Absent excusé: COULAIS Damien (pouvoir à DIEUMEGARD Romain)

#### > APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 26 JUILLET 2024

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juillet à l'unanimité.

#### DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- ✓ Le Conseil valide le devis de la SOCOTEC, pour la vérification de la salle Guy GORON pour un montant de 442€ HT
- Le Conseil valide le devis Romain Informatique pour le remplacement du routeur et installation VPN pour un montant de 1001,58€ HT
- ✓ Le Conseil valide les devis de Télor pour le remplacement des rideaux des classes de notre école pour un montant de 2793€ HT
- Le Conseil valide le devis de Konica Minolta pour la location d'un copieur couleur et sa maintenance pour un montant trimestriel de 240,79€ HT
- Le Conseil valide le devis de Groupama pour l'assurance de la salle Guy GORON pour un montant de 112,40€ HT pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2024.
- ✓ Le Conseil valide la commande auprès du groupement de commandes de la Communauté des Communes du Pays de Fontenay Vendée :
  - lot pour la vérification annuelle des cloches, horloges et paratonnerre de l'église pour un montant de 150<sup>€</sup> HT
  - lot pour la vérification annuelle des aires de jeux (city parc et maisonnette de l'école) pour un montant de 49€ HT
- ✓ Le Conseil valide le devis de Ami VRD pour le relevé topo de la rue de la tonnelle pour un montant de 1200€ HT et pour le relevé topo de la rue du Tudet pour un montant de 900€ HT
- ✓ Le Conseil valide le devis de E-Collectivités pour l'intégration des actes numérisés dans notre logiciel Berger-Levrault pour un montant de 62,50€ HT

#### > CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU POLE DE PROXIMITE

Le Conseil valide la convention pour la mutualisation de matériels achetés en commun par le pôle de proximité grâce au soutien du fond de concours de la Communauté des Communes.

La convention a une durée de vie de 10 ans renouvelable.

Le détail des achats et le financement est le suivant :

- o Un tracteur 40 CV pour 22500 € H.T
- O Une balayeuse ramasseuse trainée pour 25000 € H.T
- o Brosses et outils de sarcleuses liés pour 9746,12 € H.T

#### Soit un total général de 57246,12 € H.T + 11449,22 € T.V.A = 68695,34 € T.T.C :

- Le fonds de concours pour 50 % soit 28623,06 €
- Un prévisionnel de FCTVA de 11268,78 €
- Le différentiel de TVA s'élèverait à 180,44 € + 28623,06 € = 28803,5 / 5 = 5760,70 €
- Le reste à charge s'élèverait à 5760,70 € par commune

#### > ATELIER COMMUNAL

Le Conseil valide le choix des entreprises retenues pour la construction du nouvel atelier communal après l'ouverture des plis par la « commission appels d'offres »

	Entreprises retenues	Montants en € HT	Montants en € TTC
Lot 1: Terrassement	Rineau TP	21 964.23	26 357.08
Lot 2 : Gros Oeuvre	SARL Venant	54 943.12	65 931.74
Lot 3 : Charpente métallique, couverture, serrurerie	Guyonnet	80 112.00	96 134.40
Lot 4 : Menuiseries intérieures, plâtrerie sèche	Dupuis	8 667.90	10 401.48
Lot 5 : Carrelage, revêtement scellés	Ducept RBC	3 679.50	4 415.40
Lot 6 : Peinture, revêtement de sol souple	Guillemet Peinture	2 472.27	2 966.72
Lot 7 : Electricité	Comelec	10 309.00	12 370.80
Lot 8 : Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation	SARL Carré	4 761.44	5 713.73
Total		186 909.46	224 291.35

#### **AMENAGEMENT DE SECURITE A LA GUINTIERE**

Le hameau de la Guintière est situé sur l'axe Sérigné-L'Hermenault par la route Départementale 104. Un carrefour venant de Petosse et Bourneau le coupe avec une visibilité très faible.

Afin d'éviter des accidents et suite à la demande de riverains, une étude et une proposition d'aménagement ont été faites pour un montant de 4190€ HT.

Nous pouvons prétendre à 2 subventions du Département au titre d'aménagement de traversée de hameau et au titre des amendes de police.

Le Conseil valide le projet de sécurisation (limitation de vitesse et bandes axiales en résine.) :

*	Installation de chantier	500,00 €	
*	Signalisation de chantier	240,00 €	
*	Travaux préparatoires dont :	3 450,00 €	
	Bandes axiales et transversales en pépite ocre	1 350,00 €	
	Signalisation verticale neuve (2B14+2B33 + 2E31)	2 100,00 €	
	TOTAL	4 190,00 €	

#### Recettes prévisionnelles HT:

#### Conseil Départemental :

➤ Subvention pour aménagement en traversée de hameau 2 304,50 €

55% du montant total HT

➤ Subvention au titre des amendes de police 1 037,02 €

■ 55% du montant total HT restant à charge de la commune

#### Autofinancement (20,25%)

848,48 €

• En plus de cet aménagement **3 STOPS** ont été créés sur la route de la Guintière-Petosse afin de sécuriser cet axe





#### ASSOCIATION « DANSE AVEC NOUS A SERIGNE »

Le Conseil est informé qu'une nouvelle association est créée à Sérigné sous le nom de « Danse avec nous à Sérigné ».

L'objectif de cette association est d'organiser des ateliers de danse multigénérationnels (parents-enfants), des spectacles mais aussi pouvoir poursuivre la représentation de Sérigné aux concours départementaux et régionaux, voir nationaux.

Vu le nombre croissant d'élèves, la salle du petit logis est devenue trop petite donc le Conseil valide le prêt de la salle polyvalente tous les mercredis de mi-septembre à mi-juin.

Une participation financière sera demandée lors de l'utilisation du chauffage.

#### > LECTURE PUBLIQUE/ CONVENTION

La communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée a approuvé la prise de compétence « coordination du réseau de lecture publique ». Dans ce cadre, la Communauté de communes initie le déploiement de services numériques sur l'ensemble du réseau de lecture publique.

Le Conseil valide la convention dont l'objet est la mise en place d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) et d'un portail à destination de la population, communs à toutes les bibliothèques des communes de la communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée permettant ainsi à la bibliothèque d'être visible sur le portail et à ses usagers d'accéder à l'ensemble des services proposés.

#### CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'AMENAGEMENTS CYCLABLES

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes a adopté le schéma directeur cyclable le 25 mars 2024.

Ses objectifs visent à créer des conditions favorables à la pratique quotidienne des modes actifs grâce à des aménagements adéquats en assurant :

- La cohérence technique des aménagements sur l'ensemble du territoire
- La continuité de l'ensemble des itinéraires traversant plusieurs communes
- La temporalité des travaux

Un travail a été effectué en coopération par les communes de Fontenay-le-Comte, Longèves, Pissotte et Sérigné, avec le soutien de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour définir un projet d'itinéraire cyclable répondant à ces objectifs. Il est nécessaire de présenter un projet global et cohérent pour obtenir un appui financier. La délégation de maitrise d'ouvrage permettra de répondre à ces objectifs, tout en permettant l'optimisation des coûts par le groupement et la recherche de subventions facilitées. La commune de Longèves accepte d'être mandataire de ce groupement.

Le programme d'aménagement à réaliser dans le périmètre défini est présenté ci-dessous. Il permettra la liaison cyclable vers :

- Les mairies et centre-bourg des 3 communes
- ZAE Le Verron, Les Trois Canons, Route de Sérigné
- Arrêts ALEOP : Pôle Santé, PEMU
- Secteur scolaire : Lycée François Rabelais, Lycée Notre Dame, Collège Saint Joseph

#### Itinéraires objets de la demande de subvention



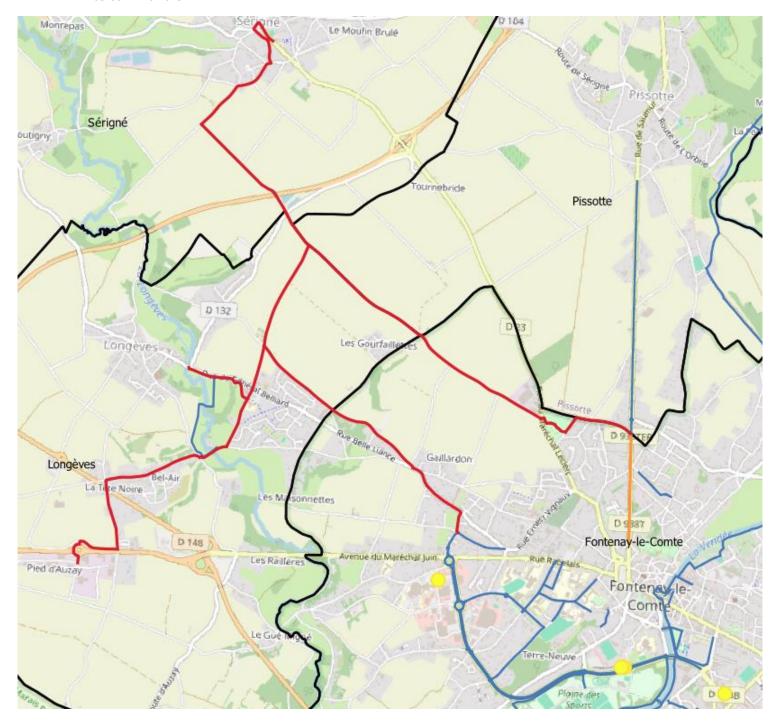
Arrêt ALEOP

Itinéraire au dossier

En projet par la commune en lien avec le Département (RD938T)

Itinéraire existant

Limite communale



### Mardi 15 octobre 2024

**Etaient présents**: BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Absents excusés: LERIDON Marylène, donne pouvoir à BOUILLAUD Julie

GIRAUD Sébastien, donne pouvoir à FAUCHERON Jean Michel

CAUDAL Grégory, donne pouvoir à Yves BAUDRY

#### > APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 septembre à l'unanimité.

#### > DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis GUILBAUD Clovis pour l'élagage des platanes du terrain de sport avec une nacelle pour un montant de 917€ HT
- Le Conseil valide le nouveau bail pour la location située au 9C rue de la Rabatelière pour un loyer mensuel de 470 €
- Le Conseil valide le devis ORAPI pour l'achat de produits d'entretien des salles et écoles pour un montant de 857,46€ HT
- Le Conseil valide le devis de PLG (Pierre Le Goff), produits d'entretien pour la cantine pour un montant de 586,01€ HT
- ➤ Le Conseil valide le devis de signalisation 85 pour de la peinture routière pour un montant de 600€ HT

#### > AMENAGEMENT RUE DE LA TONNELLE

Le Conseil a validé les modifications du plan des futurs travaux de sécurisation et d'accessibilité de la rue de la tonnelle et du plan de financement s'y afférant.

La maitrise d'œuvre est confiée à Am.I.VRD de Fontenay le Comte

#### <u>Dépenses prévisionnelles HT</u>

Montant des travaux HT : $165\ 000,00\ \in\ HT$ Maîtrise d'œuvre HT : $6\ 352,50\ \in\ HT$ Levé topographique $1\ 200,00\ \in\ HT$ Divers $1\ 000,00\ \in\ HT$ TOTAL HT $173\ 552,50\ \in\ HT$ 

#### Recettes prévisionnelles HT

Plan de financement :

DETR (27,03%) 46 589,49 € HT Autofinancement (72.97%) 126 963,01 € HT TOTAL HT 173 552,50 €

#### > LOTISSEMENT DU GERBIER 2/ ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil a décidé la mise en place de 9 candélabres solaires dans le lotissement du Gerbier 2, le SYDEV a la charge d'implanter ces éclairages et en aura l'entretien pour un montant de 20 737€ HT.

Les travaux d'aménagements de la dernière tranche de ce lotissement vont débuter fin octobre pour une période estimée à 3 semaines (suivant les conditions météos)

#### **LES RAPPORTS ANNUELS DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF (ANC) ET COLLECTIF (AC)**

Le Conseil valide les rapports de l'assainissement collectif (AC) et non collectif (ANC), sur les prix et sur la qualité du service établis par les services compétant.

#### PREVOYANCE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance de qualité aux agents à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025, Le Conseil décide

- **D'ADHÉRER** à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Sérigné.
- **DE SOUSCRIRE** la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de **95** % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- **DE PARTICIPER** financièrement à la cotisation des agents à hauteur de :
  - > Option participation identique pour tous les agents : 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire (incapacité et invalidité)

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

## OCTOBREROSE

La commune de Sérigné s'est parée de Rose pour ce mois d'octobre







Un petit défi a été lancé aux habitants de Sérigné : « mettre une petite touche de rose sur leurs maisons, jardins .... »

La commission « octobre rose » remercie vivement toutes celles et ceux qui ont participé à cet évènement (quelques photos de maisons décorées avec l'accord des propriétaires de les diffuser)

















LA JOSEPHINE: Dimanche 20 octobre

Environ 80 personnes ont participé à la marche





# Un grand Bravo et grand Merci à l'équipe de Bénévoles pour leur aide à

Installer les décos pour octobre rose Nettoyer la cuisine de la salle Guy Goron Installer les nouveaux rideaux dans les salles de classe Et préparer le cimetière pour la Toussaint ...



# ZOOM SUR LE GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU pour les 44 communes instruites par le service unifié de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

#### Comment déposer un dossier via le Guichet numérique?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

Créer un compte, Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...), Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet, Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires, Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

**A noter**: Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier. Rendez-vous sur <a href="https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau">https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau</a>

Pour plus de renseignements, contactez votre mairie.

# LES ATELIERS numériques





# NOUVELLES ASSOCIATIONS

# « Danse Avec Nous à SÉrigné »

« L'Atelier Danse Angéline Auguin (créé en 2021) voit arriver cette année le soutien d'une nouvelle association.

C'est donc l'association **D.A.N.SE** (**Danse Avec Nous à SÉrigné**) qui se crée afin d'orchestrer et d'organiser les multiples propositions de l'Atelier Danse Angéline Auguin dans sa démarche artistique, culturelle et sociale. Elle a aussi pour but de proposer sur la commune de Sérigné diverses manifestations autour du spectacle vivant.

L' Atelier Danse Angéline Auguin et l'association D.A.N.SE compte pour l'année 2024/2025, une soixantaine d'adhérents.





Rappel des dates pour la saison 2024/2025:

- spectacle de Noël : mercredi 18 décembre à 19h30 (sur réservations) salle polyvalente
- stages pour ados / adultes tous niveaux : les dimanches 23 février et le 6 avril 2025 (sur inscriptions) salle polyvalente
- participation au concours de la FFD : le dimanche 30 mars 2025 (pour les départementales) à René Cassin
- Représentation Chorégraphique au théâtre municipal de Fontenay-le-Comte : samedi 14 juin à 20h et dimanche 15 juin 2025 à 15h (sur réservations)

# « COMITÉ DES FÊTES DE SÉRIGNÉ »

L'Amicale laïque et l'Avant-Garde sérignolaise vont être dissoutes. Un comité des fêtes a été créé afin de rassembler en une seule association toutes les forces vives de la commune.

Le conseil d'administration va élire le bureau prochainement



#### **DATES A RETENIR**

- ✓ Samedi 16 novembre : Repas du FCPB à emporter
- ✓ Samedi 14 décembre : Repas de Noël organisé par L'APE
- ✓ Mercredi 18 décembre 19h30 (sur réservations) : Spectacle de Noël de « Danse avec Nous à Sérigné » salle polyvalente
- ✓ Vendredi 10 janvier 2025 : Vœux de La Municipalité salle polyvalente
- ✓ Samedi 11 janvier 2025 : **Repas des plus de 65 ans** salle polyvalente

#### **ETAT CIVIL**



- ROCARD Yvon, décédé le 25.09.2024
- PIGOT Olivier, décédé le 30.09.2024
- LESCAILLES Alexis, décédé le 10.10.2024
- BATIOT Louisette, décédée le 12.10.2024





- CHAGNEAU Laurent et WABLE Magali le 10/08/2024
- GUILLOTEAU Charles et GUILLOTEAU Justine le 14/08/2024

MERCIER Jade née le 29/08/2024

# **AUTREFOIS SÉRIGNÉ**

#### of Lundo 12 Jun Sérigné Ils sément à l'école, les enfants fleurissent la commune Les 26 enfants du CE2, CM1, et sions rapides». Aujourd'hui, les CM2, de la classe de Cécile Gauplants sont suffisamment forts pour thier, ont procédé, jeudi 1er, à la affronter la température et pourmise en place des plants de fleurs, suivre leur développement sous l'œil avisé de Michaël Majou, normal. Aussi, en ce jeudi matin, ils employé communal chargé de la ont planté des balsamines et des décoration du village. œillets d'Inde, sur un parterre assez C'est la troisième année, qu'à l'inifrais et peu ensoleillé, avec des tiative de l'école, avec l'accord de la roses trémières, et des cannas, au municipalité, et le concours des serrond-point du Rendez-vous et devices municipaux, cette opération vant l'église. Les enfants, chacun peut avoir lieu. Excellente initiative muni d'une petite pelle, a planté qui permet aux enfants de se fami-«sa» plante ou sa fleur. liariser avec ce genre d'activités. «Le semis se faisant à l'école, explique Michaël, car de cette façon, Les élèves suivent à la lettre les avec le chauffage, les enfants peuindications de Michael Majou, vent mieux observer la pousse des l'employé communal chargé des futurs plants, et leurs progresespaces verts.